AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C0489
FR0000054470-FS0203

13 mars 2025

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

UBISOFT ENTERTAINMENT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 13 mars 2025, la société FIL Limited[1] (Pembroke Hall, 42 Crow Lane, Pembroke, HM19, Bermudes) a déclaré avoir franchi en baisse, le 12 mars 2025, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société UBISOFT ENTERTAINMENT et détenir 5 756 217 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 4,40% du capital et 4,01% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
FIL Investments International	5 675 032	4,34	5 675 032	3,95
FIL Investment Advisors (UK) Limited	81 185	0,06	81 185	0,06
Total FIL Limited	**5 756 217**	**4,40**	**5 756 217**	**4,01**

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT sur le marché.

[1] FIL Limited est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommée Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008).
[2] Sur la base d'un capital composé de 130 796 105 actions représentant 143 639 433 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.